



Programme

# AVOT OUBANIM

Parachat Nasso 5784



Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants

1 HEURE

1 heure d'étude Parents -  
Enfants pédagogique et ludique

? 1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire  
où les gagnants sont publiés

1 SOIREE

Une soirée organisée chaque mois dans une  
communauté avec des cadeaux à gagner

1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour  
gagner des super cadeaux

Chapitre 6, verset 11

PARACHA

Ce *Passouk* nous dit que le Cohen pardonnera toutes les fautes du *Nazir*.

Effectivement, à la fin de sa période de *Nézirout*, le *Nazir* apportait des sacrifices et était **pardonné de toutes ses fautes**.

Un peu en rapport avec cette idée, on raconte qu'un étudiant a dit à Rabbi Bounam de Peschiskha :

“J’ai lu dans les livres saints que le **prophète Élie se révèle à celui qui jeûne pendant 40 jours consécutifs**. Et moi, j’ai jeûné plus que cela, et je ne l’ai pas vu !”

Le Rabbi lui a répondu que lorsque le *Ba’al Chem Tov* voyageait en calèche, **le chemin se raccourcissait**, et il arrivait donc plus tôt à destination.

Lorsque ses chevaux constataient cela et le fait qu’ils n’avaient pas faim bien qu’ils ne faisaient pas leur pause habituelle pour manger, ils avaient l’impression d’être **devenus comme des êtres humains** (qui n’ont pas besoin de se nourrir beaucoup).

Lorsque leur course se prolongeait sur des kilomètres et qu’ils n’avaient toujours pas faim, ils avaient l’impression **d’être des anges**.

Mais lorsqu’ils étaient arrivés à destination, qu’ils recevaient leur nourriture et qu’ils se jetaient dessus, affamés, ils réalisaient qu’ils étaient **restés des**

*Suite page suivante*

**PARACHA SUITE**
**animaux...**

De même, toi, après avoir jeûné 40 jours, tu as dû avoir l'impression d'être devenu un ange.

Mais lorsque tu as de nouveau mangé, t'es-tu comporté comme un ange, ou plutôt comme un être humain à l'appétit dévorant ?

Lorsqu'on est affamé ou goinfre, on ne peut pas mériter la révélation du prophète Élie. Pour pouvoir en bénéficier, il faut, après le jeûne, **continuer à garder des distances avec la nourriture.**

Car c'est alors une preuve que le jeûne nous a élevé. Or seul celui qui se trouve à un **haut niveau spirituel peut voir le prophète Élie.**

Choul'han 'Aroukh, chapitre 124, Halakha 5

**HALAKHA**


Le *Choul'han 'Aroukh* nous apprend que toute *Brakha* qu'un homme entend, en tout endroit, il doit y répondre *Baroukh Hou Oubaroukh Chémo*, "Béni soit-Il, béni soit Son nom".

Le *Michna Beroura* explique qu'il y a une allusion à cela dans le *Passouk de Haazinou*, dans lequel Moché Rabbénou s'est exclamé : "Lorsque j'invoque le nom d'Hachem, amenez de l'honneur à notre D.ieu" (*Dévarim* 32, 3)

? Y a-t-il des cas où celui qui entend une *Brakha* ne peut pas répondre "**Baroukh Hou Ouvaroukh Chémo**" ?

À certains endroits de la *Téfila* (exemples : **Psouké Dézimra ou Chéma**), si on entend quelqu'un dire une *Brakha*, il ne faut pas s'interrompre pour répondre "*Baroukh Hou Ouvaroukh Chémo*". Car l'obligation de dire cela n'est pas mentionnée dans la *Guemara*, mais est apparue après la rédaction de celle-ci.

C'est pourquoi, même dans le *Hallel*, on ne s'interrompt pas pour répondre "*Baroukh Hou Ouvaroukh Chémo*" à une *Brakha*.

? Doit-on répondre "*Baroukh Hou Ouvaroukh Chémo*" aux *Brakhot* d'un homme qui **monte à la Torah ou lit la Haftara** ?

Oui, sauf s'il veut s'associer à ces *Brakhot*, afin d'atteindre

le nombre de 100 *Brakhot* à dire chaque jour.

? Doit-on répondre "*Baroukh Hou Ouvaroukh Chémo*" à une *Brakha* dont on s'acquitte (exemples : le *Kiddouch*, la *Brakha* sur la lecture de la *Méguila*) ?

La plupart des décisionnaires disent que non, car lorsqu'on s'acquitte d'une *Brakha*, c'est comme si on la dit nous-mêmes. Or on ne répond pas "*Baroukh Hou Ouvaroukh Chémo*" à sa propre *Brakha*. Mais si on l'a dit, ce n'est pas grave. On est quand même **quitte de la Brakha.**

Toutefois, le Ma'assé Rokéa'h, qui est un livre sur le Rambam, rapporte qu'il faut répondre "*Baroukh Hou Ouvaroukh Chémo*" **même à une Brakha dont on s'acquitte.** Car ces mots sont une louange à Hachem, et sont donc considérés comme faisant partie de la *Brakha*.

D'ailleurs, le Maharam Chik dit que, dans le *Beth Hamidrach* du 'Hatam Sofer, les gens répondaient "*Baroukh Hou Ouvaroukh Chémo*" à une *Brakha* dont ils s'acquittaient. Et le 'Hatam Sofer ne s'y est pas opposé (bien que lui-même n'agissait pas ainsi).



## MICHNA

Dans cette *Michna*, Ben 'Azaï nous avait dit de **n'écarter aucune chose**, car il n'existe pas de chose qui n'ait pas sa place.

Le Tiferèt Chmouel explique que, dans le monde, **chaque chose a une utilité**. Si ce n'est pas maintenant à tel endroit, ce sera à un autre moment dans un autre endroit. Et il se peut qu'une chose existe dans le monde entier, et donc en grande quantité, alors qu'en fait on en a besoin dans un seul pays, par exemple. Car **Hachem est très généreux**.

Le *Midrach* raconte que le roi David a dit à Hachem qu'il ne **comprendait pas l'utilité de la folie**, qui peut engendrer tellement de honte et de moqueries. Hachem lui a dit : "Un jour, tu en auras besoin." Et, en effet, lorsque le roi David a fui le roi Chaoul après avoir tué Goliath, il est arrivé chez Akhich, le roi de Gath.

Les serviteurs de ce dernier lui ont amené David, et lui ont dit : "C'est l'homme qui a tué notre frère !" David a alors eu tellement peur qu'il a **supplié Hachem de lui donner un peu de folie**.

Akhich a alors dit à ses serviteurs : "Est-ce que je manque de fous pour que vous m'en ameniez un ?!" Et il a renvoyé David.

Celui-ci s'est beaucoup réjoui, et a **remercié Hachem d'avoir créé la folie**, en disant : "Je bénirai Hachem en toute circonstance." (*Téhilim* 34, 1-2)

Ben 'Azaï nous rappelle donc de ne mépriser aucune tendance humaine, car chacune a son utilité.

Selon une autre explication, Ben 'Azaï nous dit ici de **ne mépriser aucun objet**. De ne jamais jeter un objet en bon état en se disant : "Il ne sert à rien !" Car un jour, on peut en avoir besoin.

D'ailleurs, le roi Chlomo dit : "Celui qui méprise un objet se fait du mal à lui-même." (*Michlé* 13, 13).

Selon le Barténoura, il ne faut pas se dire d'une mauvaise chose qui pourrait arriver "Cela n'arrivera pas !" Il faut **faire le nécessaire pour s'en protéger**.

Iyov, chapitres 9 et 10

## KÉTOUVIM

## HAGIOGRAPHES

Iyov répond aux paroles de son ami Bildad Hachou'hi, en lui disant :

"En vérité, je sais **qu'Hachem ne peut pas tordre un jugement**. C'est pourquoi je dis que tout dépend des astres, et je m'en plains. Car il n'est **pas juste que le sort du Tsadik soit semblable à celui du Racha'**.

**Hachem est si grand, sage et puissant !** Qui pourrait, sans trembler, se "quereller" avec Lui ? Qui pourrait remettre en question Ses actions ?

A fortiori, une personne faible comme moi... Comment puis-je trouver les mots pour expliquer ? Comment puis-je clarifier mon argumentation ?

Je souffre tellement que **les mots se mélangent dans ma bouche**. Je confonds. Je suis capable de dire une chose et son contraire...

Et même si j'ai raison, je ne saurai pas expliquer cela à Hachem. Je suis, de toute façon, **tellement insignifiant à Ses yeux**...

Et même si je Le supplie de me juger, à quoi cela servirait-il, puisque je suis livré, comme tout le monde, au **système des astres** (qui, eux, me jugent) ?

Et à quoi me servirait-il de me lamenter ?

Et si j'étais important à Ses yeux, Il aurait peut-être transformé le système astral me concernant...

Serait-il possible que même si je suis *Tsadik* dans mes actions, **ma bouche fasse de moi un Racha'**, et qu'à cause de paroles déplacées, je sois considéré comme tel ?

Je sais, moi, que je suis **droit et intègre**. Et les fautes que j'ai faites en paroles pourraient-elles, à elles seules, apporter sur moi encore d'autres malheurs ?!

Je sens que je suis devenu tordu, puisque je commence à avoir des **mauvaises pensées et à me plaindre**...

Concernant ce que tu as dit au sujet des malheurs du *Tsadik* et du *Racha'* (que ceux du *Tsadik* sont pour son bien, et ceux du *Racha'* pour son mal), comment est-

*Suite en page 4*



## CHOFTIM PROPHÈTES

Le texte nous raconte que tous les Juifs (du territoire de Dan, au nord-est d'Israël, à la région de Béer Chéva, au sud-ouest d'Israël) se sont rassemblés à Mitspa. Ils y ont **sent** la présence d'Hachem.

**Chaque tribu est restée à sa place.** Ce n'était pas une foule désordonnée.

Ils étaient 4000 fantassins, et avaient tous **l'épée dégainée**.

Les membres de la tribu de Binyamin ont **entendu parler de ce rassemblement**, du fait que les autres juifs s'interrogeaient mutuellement pour savoir ce qu'il s'était passé précisément.

Le **mari de la femme assassinée a raconté son histoire**. Et, suite à la lettre qu'il avait envoyée à chaque tribu, celles-ci s'étaient toutes rassemblées.

Elles ont demandé à la tribu de Binyamin de leur livrer les gens fauteurs de trouble qui ont **tellement fait souffrir la femme assassinée**. Mais ils n'ont pas accepté et ont, au contraire, fait la guerre aux autres tribus.

Parmi les Juifs de la tribu de Binyamin, il y avait **26 000 hommes dont l'épée était dégainée**, et 700 guerriers choisis qui habitaient dans la plaine, des **lanceurs de pierre particulièrement doués** (ils utilisaient une fronde, et lançaient leurs pierres de la main gauche, avec une habileté redoutable). Ils ne rataient jamais leur cible.

## SUITE KÉTOUVIM HAGIOGRAPHES

### Suite de la Page 3

ce possible ?! Ce sont les mêmes malheurs ! La même nature ! Comment pourraient-ils, à la fois, être bons et mauvais ?! C'est pourquoi j'en viens à dire que **les malheurs détruisent l'homme bon et l'homme mauvais**. Car je ne comprends pas **comment un bien pourrait sortir d'un mal**.

Et si je décide de me dominer, de conserver ma colère dans mon cœur sans crier, je sais bien que cet effort n'enlèvera pas mes malheurs. Que gagnerais-je donc à me taire ?

L'ampleur de ma douleur a fait que **mon âme s'est détachée de moi**, alors que je vis encore. C'est pourquoi je parle avec tant d'amertume.

Je vais demander à Hachem : "**Ne fais pas de moi un Racha'**, en amenant sur moi des malheurs adaptés à lui. Pourquoi te querelles-Tu avec moi, et me juges-Tu comme on juge des *Récha'im* ? Pour quelle faute trouves-Tu bon de faire souffrir le corps d'un innocent ?!

Tu connais même ce qui est caché, et sais précisément qui est *Tsadik* et qui est *Racha'*.

Et même si j'ai fauté, pourquoi t'es-Tu tellement **pressé de me faire payer mes fautes** ?! Tu as tout le temps, Tu vis éternellement, et Tu peux faire ce que Tu veux quand Tu veux. Pourquoi donc n'as-Tu pas étalé ma sanction ? Pourquoi fallait-il que **tout s'abatte sur moi d'un coup** ?"

**La semaine prochaine, nous verrons ce qu'à dit le troisième ami de Iyov : Tsofar Hana'amati.**

**HISTOIRE**

Its'hak vivait une période difficile. Sa situation financière et celle de son épouse se sont énormément compliquées. Il était très angoissé, et avait perdu toute confiance en lui.

Lorsque son ami Chmouel l'a rencontré, il a vu que quelque chose n'allait pas. Il lui a demandé comment il allait. Its'hak lui a raconté, et Chmouel lui a dit : "Si je peux te donner un conseil, **essaie de voir le positif dans ta vie**. À quand remonte la dernière fois où tu as remercié Hachem pour du bien ? Même si tu considères que ton verre est à moitié vide, il y a aussi l'autre moitié !"

Its'hak était éberlué. Il était **tellement préoccupé par ses problèmes** qu'il n'avait tout simplement jamais pensé à prendre le temps de voir ce qui allait bien dans sa vie, et à remercier Hachem pour cela... Il n'avait fait que se plaindre et s'angoïsser...

Après être rentré chez lui, il a pris une feuille et un stylo, et s'est mis à écrire **plusieurs raisons de remercier Hachem**. Et, à chaque ligne, il Le remerciait avec ses mots et de tout son cœur.

Au bout de vingt minutes et alors qu'il était encore en train d'écrire (tant il avait de raisons de remercier !), il a dû s'interrompre car le directeur de la caisse de prêts de la communauté l'a appelé : il avait emprunté 10000 dollars, qu'il n'avait **toujours pas remboursés, et**

**L'échéance était passée...**

Il a préféré ne pas décrocher, ne sachant que dire pour "se justifier".

Puis il s'est dit : "Je n'ai même pas pensé à remercier Hachem pour avoir trouvé ce prêt !" Il L'a remercié pour cela.

Le téléphone a alors, de nouveau, sonné. Et le directeur lui a annoncé qu'il n'avait **plus besoin de rembourser ce prêt**.

En effet, un donateur avait offert, à l'occasion du mariage de l'un de ses enfants, 5000 dollars à la caisse de prêt, pour qu'elle la donne à une **personne en difficulté financière**, qui devait rembourser un prêt mais n'avait pas pu le faire.

Or sur toute la liste des personnes correspondant à cette description, c'est précisément Its'hak qui avait été choisi !

Sa dette avait donc **diminué de moitié**, quelques minutes après qu'il ait commencé à remercier ! Alors que tout le temps où il se plaignait, rien n'avait changé ! Il a appelé Chmouel pour lui raconter l'histoire. Et c'est justement lui qui nous l'a racontée !


**CHMIRAT HALACHONE**  
 en histoire

Le *Gaon* de Vilna nous enseigne : "Il faut beaucoup d'entraînement pour acquérir de bons traits de caractère et un bon langage." (*Iguéret Hagra*)

**LE CAS DE LA SEMAINE**

Jonathan a écouté du *Lachon Hara'* et il **regrette d'y avoir cru**.

**QUESTION**

De quelle façon Jonathan peut-il faire *Téchouva* ?

**Réponse**

Pour se repentir d'avoir cru du *Lachon Hara'*, tant que Jonathan n'a pas répété ce qu'il a entendu, il lui faudra être **résolu de ne pas croire ce qu'il a entendu**, puis prendre sur lui de ne plus jamais écouter ni croire de *Lachon Hara'*, avant de demander à D.ieu de lui pardonner.



## Question

Avi est fiancé et se marie dans une semaine. Il reçoit aujourd'hui un appel de l'orchestre qui, après s'être excusé, lui dit qu'il a eu un contretemps et qu'il ne pourra **pas venir jouer le soir de son mariage**. Avi très embêté cherche alors un orchestre qui serait disponible, mais ils sont tous déjà occupés. Il trouve finalement un orchestre qui est libre mais qui est nettement plus cher, quasiment le **double du prix du premier**. N'ayant pas le choix, il conclut avec lui, mais après le mariage, il demande

au **précédent orchestre de lui payer la différence**. En effet, c'est lui qui est le total responsable de cette dépense.

L'orchestre répond qu'il est effectivement **prêt à le dédommager, mais pas d'autant**. Car, dit-il, l'orchestre qu'il a finalement pris est quasiment le double du prix du premier, c'est pourquoi il ne se voit pas obligé de lui payer une si grande somme.

GUEMARA



Qu'en penses-tu ?

A toi !

- Baba Metsia 75b à la Michna 78a depuis 'Ad Kama jusqu'à la Michna. Ainsi que Rachi 78a 'Ad Kédé
- Rambam (Hilkhot Chirout) 9, 4 (principalement depuis Kétsad Soèr jusqu'à Richonim)
- Choul'han 'Aroukh 'Hochen Michpat 333, 6

## RÉPONSE

La *Michna* nous parle d'un cas similaire au nôtre, et dit que dans ce cas "il est permis d'employer d'autres ouvriers à son compte", c'est-à-dire sur le compte de celui qui s'est désisté. La *Guemara* demande "jusqu'à combien" et répond "jusqu'à la **valeur de son salaire**."

Rachi explique qu'il s'agit d'un cas où l'employé a déjà effectué une partie du travail et qu'il est parti au milieu. Dans ce cas, la *Guemara* nous enseigne que la somme qui lui est due pour le travail déjà accompli pourra lui être retenue afin de la donner comme surplus aux ouvriers qui finiront le travail, s'ils le demandent. Selon Rachi, il se trouve donc que seule la retenue de son salaire est permise, mais si l'employé n'a pas commencé le travail, on ne pourra pas lui demander de déboursier de sa poche de l'argent afin de payer les ouvriers qui ont finalement accompli le travail.

Dans notre cas, l'orchestre n'a donc **pas d'obligation selon Rachi de le dédommager** d'une quelconque somme. En revanche, le Rambam est d'avis que ce que la *Guemara* a dit "jusqu'à la valeur de son salaire" s'explique, que même s'il n'a pas commencé le travail et qu'il s'est désisté, il est permis d'employer d'autres ouvriers jusqu'au double du prix convenu avec le premier employé, somme qu'il encaissera de l'employé qui s'est désisté, et ainsi tranche le *Choul'han 'Aroukh*.

C'est pourquoi dans notre cas, Avi avait donc le droit de prendre un orchestre jusqu'au double du prix du premier orchestre. Puisque c'est le cas, car l'orchestre qu'il a pris **ne dépassait pas le double du prix du premier**, ce dernier devra lui rembourser la différence.

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Elh'anan Moché Smietanski, Alexandre Roseblum | Retranscription : Léa Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements :

01 77 50 22 31

+972 54 679 75 77

avotoubanim@torah-box.com